

APEM 2022/2023

« ANNEE PREPARATOIRE AUX ETUDES MEDICALES »

NOTRE OBJECTIF :

Le principal objectif de cette formation est de permettre à des élèves n'ayant pas un cursus purement scientifique ou ayant été écartés par le système Parcoursup de réaliser une année préparatoire afin de retenter d'intégrer un cursus de type PASS ou L.AS.

NOTRE METHODE :

La formation que nous proposons se décompose en trois périodes :

- ✓ La première période, qui comprend 8 semaines, est une remise à niveau scientifique : durant cette étape, les bases scientifiques essentielles pour aborder des thèmes propres aux études médicales sont développées. Les matières enseignées sont les mathématiques, la biologie générale, la chimie et la physique. Chaque semaine comprend 24 heures de cours (6 heures dans chaque matière).
- ✓ La deuxième période, qui débute mi-novembre, comprend 12 semaines de formation. Durant cette étape, progressivement, nos élèves vont être amenés à adopter un rythme de travail proche de celui rencontré au sein d'études médicales ou paramédicales. Les principales matières des programmes de médecine sont abordées selon un programme particulier, développé par nos enseignants, facilement transposable à la quasi-totalité des universités françaises.
- ✓ La troisième période, qui débute mi-mars, comprend également 8 semaines de formation. Cette étape qui est dans la continuité de la deuxième, permet un approfondissement de certaines matières et la découverte d'enseignements spécifiques aux études MMOPK.

Ce programme scientifique élaboré par notre équipe pédagogique est rigoureux, volumineux, intense et nous tenons à préciser que le travail à fournir est très important et demande un investissement ainsi qu'une motivation sans faille. Cette formation s'adresse donc à des personnes matures ayant la volonté d'être accompagnées pour acquérir des connaissances scientifiques dans le domaine médical.

Toute absence de travail peut nous conduire à décider d'une réorientation ou d'une exclusion de l'établissement.

Par ailleurs, nous ne pouvons en aucune mesure garantir que l'investissement dans cette formation permettra d'accéder à un cursus de type PASS ou L.AS car le recrutement au sein des facultés de médecine via la plateforme Parcoursup présente des contraintes et des critères qui peuvent évoluer et varier d'une année à l'autre.

Dans ces conditions, notre formation comprend également un accompagnement tout au long des périodes 2 et 3 pour aider l'étudiant à réfléchir et à mettre en place un plan de parcours professionnel ainsi qu'un projet d'orientation complémentaire afin qu'il ne se retrouve pas démuni et sans formation à l'issue de cette année.

Par ailleurs, d'un point de vue pédagogique, afin de faciliter la compréhension et la mémorisation des quantités importantes de données auxquels les étudiants sont soumis, notre année est divisée en plusieurs séquences ou phases d'apprentissage : ainsi, après 3 ou 4 semaines de cours, les étudiants bénéficient d'une semaine pour assimiler et prendre le temps de mémoriser leurs cours et de les approfondir.

Cette semaine de travail personnel s'achève par des évaluations permettant de repérer les difficultés rencontrées par les élèves.

LE PROGRAMME :

Détail des heures d'enseignements :

Période 1	Disciplines	Volume horaire
Remise à niveau	Physique	48h
	Chimie	48h
	Biologie générale	48h
	Mathématiques	48h
	Total :	192h

Période 1 – de septembre à octobre

Dans chaque matière, ces enseignements comprennent des heures de cours formels, ainsi que des corrections d'exercices types pour illustrer l'application des notions vues en cours.

Période 2	Disciplines	Volume horaire
UE1	Biochimie / Génome	36h
	Chimie	30h
UE2	Biologie cellulaire	30h
	Embryologie	12h
	Histologie	24h
UE3	Physique	36h
	Physiologie	24h
UE4	Biostatistiques	24h
UE5	Anatomie	36h
UE6	ICM	24h
UE7	SSH	24h
	Orientation Pédagogique	12h
	Total :	312h

Période 2 – de novembre à mars

Dans chaque matière, ces enseignements comprennent des heures de cours formels, ainsi que des corrections de QCM et d'exercices types pour illustrer l'application des notions vues en cours.

Dans certaines matières, il est également demandé à l'étudiant de rédiger des fiches de synthèse pour évaluer son implication au travail.

L'organisation hebdomadaire présentée ci-dessus est suivie durant 4 semaines, puis l'étudiant bénéficie d'une semaine de travail personnel afin d'assimiler et d'acquérir les connaissances présentées dans ces cours.

Cette semaine se termine par des évaluations. Cette organisation est par la suite répétée deux fois.

Période 3	Disciplines	Volume horaire
UE8	Spécialité Médecine	24h
		16h
UE9	Spécialité Maïeutique	16h
UE10	Spécialité Odontologie	16h
UE11	Spécialité Pharmacie	24h
		24h
UE12	Anglais médical	16h
	Méthodologie	16h
	Connaissance des métiers	24h
	Orientation Pédagogique	16h
	Total :	192h

Période 3 – de fin mars à mi-juin

Dans chaque matière, ces enseignements comprennent des heures de cours formels, ainsi que des corrections de QCM et d'exercices types pour illustrer l'application des notions vues en cours.

Dans certaines matières, il est également demandé à l'étudiant de rédiger des fiches de synthèse pour évaluer son implication au travail.

L'organisation hebdomadaire présentée ci-dessus est suivie durant 4 semaines, puis l'étudiant bénéficie d'une semaine de travail personnel afin d'assimiler et d'acquérir les connaissances présentées dans ces cours.

Cette semaine se termine par des évaluations. Cette organisation est par la suite répétée deux fois.



CONTRAT D'INSCRIPTION Formation APEM 2022/2023

ETUDIANT :

NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : À :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :
NIVEAU SCOLAIRE :
DERNIER DIPLÔME + DATE D'OBTENTION : / /

PARENT RESPONSABLE :

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE (si différente de celle de l'étudiant) :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :

DÉCLARE M'INSCRIRE A LA PREPA VIDAL :

- ☐ **Forfait annuel** : (période 1 + période 2 + période 3) 696 heures
- ☐ **Forfait sans remise à niveau scientifique** : (période 2 + période 3) 504 heures

Je joins un chèque d'acompte de 300 euros au titre de droit d'inscription et je m'engage à acquitter les frais de scolarité, soit le montant de..... euros.

LE REGLEMENT, CONFORMEMENT AU REGLEMENT FINANCIER COMPLETANT LE PRESENT CONTRAT, SERA EFFECTUE :

- ☐ COMPTANT À L'INSCRIPTION
- ☐ PAR MOITIÉ, LE 15 OCTOBRE ET 15 JANVIER
- ☐ EN 8 VERSEMENTS ÉGAUX, LE 10 DES MOIS D'OCTOBRE À MAI

J'ai bien noté que mon inscription ne sera définitive qu'après validation par la Direction Pédagogique de la Prépa Vidal. Je m'engage, en outre, à participer assidûment à tous les cours et contrôles, tout absentéisme anormal et non justifié pouvant être sanctionné par mon exclusion de l'établissement.

Fait à, le.....

SIGNATURES :

L'Étudiant :

Le Parent : (*)

(*) faire précéder la signature de la mention « bon pour caution »

RÈGLEMENT FINANCIER Formation APEM 2022/2023

1 LES FRAIS D'ETUDES :

Droits d'inscription : Pour l'année 2022/2023, un acompte d'un montant de 100 euros est versé à l'inscription pour confirmer la réservation de sa place. L'acompte sera restitué dans les conditions suivantes :

- Non obtention du Baccalauréat
- Réussite à un concours médical, paramédical, sanitaire ou social passé durant l'année universitaire précédente

Dans tout autre cas, il reste acquis à l'école.

Montant des frais de scolarité* : Les frais de scolarité relatifs à l'année 2022/2023 sont fixés à :

- Forfait annuel (période 1 + période 2 + période 3) : 7960 euros (696 h)
- Forfait sans remise à niveau scientifique (période 2 + période 3) : 5890 euros (504 h)

Règlement des frais de scolarité : Ils sont payables selon 3 modalités possibles :

- Pour le forfait annuel, le paiement comptant à l'inscription de l'intégralité du solde des frais de scolarité le 31 juillet au plus tard, permet de bénéficier d'une réduction de 5% de ce montant.
- En 2 règlements, un le 15 octobre et le second le 15 janvier.
- En 8 échéances, par remise, lors de l'inscription, de 8 chèques bancaires ou postaux qui seront remis à l'encaissement le 10 des mois d'octobre à mai.

2 LES FRAIS D'ETUDES :

La Prépa Vidal a négocié avec une grande banque nationale (le groupe CIC) un financement spécifique pour ses étudiants. Le CIC offre les frais de dossier et d'assurance. La Prépa Vidal prend en charge le coût total des intérêts**. Ce crédit est donc « gratuit ». (** la totalité des intérêts relatifs au montant des frais de scolarité remboursés sur une durée maximale de 36 mois).

3 PANDEMIE DE CORONAVIRUS :

Si la pandémie de coronavirus devait entraîner une suspension des cours en présentiel, l'école s'engage à assurer la continuité des enseignements et dispensera les cours à distance.

4 CAS PARTICULIERS :

En cas d'exclusion décidée par l'établissement ou de départ en cours d'année motivé par un cas de force majeure (hospitalisation prolongée, accident incapacitant de longue durée, mutation ou insolvabilité des parents), la Prépa Vidal procédera au remboursement des frais de scolarité, hors acompte, déduction faite des mois ou fraction de mois civils de scolarité suivie, l'année de soutien étant réputée durer 10 mois de septembre à juin.

En cas de réorientation décidée après l'inscription (pour convenance personnelle de l'étudiant, abandon des études ...) tout semestre de scolarité commencé est intégralement dû. Si le désistement intervient avant le début des cours, le montant du droit d'inscription reste acquis à l'école.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION : En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clientèle du Constructeur ou celui du Vendeur). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle ; www.mediateur-consommation-smp.fr ; 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions à la Prépa Vidal seront closes dès que les places disponibles auront été attribuées. Des listes d'attente sont ensuite ouvertes, des annulations pouvant libérer des places (échec au Baccalauréat par exemple).

La Commission Pédagogique de la Prépa Vidal examine les dossiers des candidats dans la semaine de leur réception.

Les étudiants sont informés dans les huit jours de l'acceptation de leur inscription.

Les candidats doivent retourner le contrat d'inscription, accompagné des pièces suivantes :

- Deux photos d'identité
- Les notes au baccalauréat
- Les bulletins de terminale